

# Journal d'informations



COMMUNE  
DE LA  
GRANDE BÉROCHE

COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE / NUMÉRO 6 / FÉVRIER 2019

## EDITO

### Un cadre clair et équitable pour les subventions communales



L'engagement associatif participe grandement à l'attractivité et à la vie communale en assurant notamment le maintien du tissu social et des traditions. Il est important que la commune apporte son soutien en subventionnant les sociétés et associations locales au moyen de son budget, de ses infrastructures et ressources.

Après une première évaluation des subventions accordées par les anciennes communes, le Conseil communal, en collaboration étroite avec la commission « sports-loisirs-culture », a souhaité définir un cadre clair et équitable pour la répartition des subventions et prévoir un règlement communal ad hoc.

Ce règlement aura pour critère premier de favoriser l'épanouissement des jeunes au travers d'activités sportives, culturelles, musicales et artistiques régulières. L'encadrement des jeunes et les prestations offertes à la population par ces sociétés locales seront aussi pris en compte pour l'attribution des subventions.

Les calculs seront effectués sur la base des différents soutiens accordés, soit :

- Soutien financier direct et régulier: subside annuel
- Soutien financier direct ponctuel: subside ponctuel
- Mise à disposition de locaux et d'infrastructures
- Prestations en nature (entretien de terrains, service de sécurité, intendance, etc.)
- Tarifs préférentiels de location

En principe, les différentes étapes devant mener à la validation du règlement devraient intervenir selon les prévisions ci-dessous :

**2019:** Récolte des informations de toutes les sociétés et associations locales et définition d'un modèle de répartition cohérent pour notre commune.

**2020:** « Test à blanc » du modèle de répartition basé sur les données 2019 et ajustement des coefficients de répartition.

**2021:** Acceptation et mise en application du nouveau règlement.

Pour 2019 et 2020, les subventions accordées en 2017 et 2018 seront en principe reconduites.

Bien que la mise en place de ce règlement soit un processus de longue haleine et sensible pour la population, nous sommes persuadés qu'une fois mis en application, les sociétés et associations locales bénéficieront, au travers de ce nouveau règlement, d'un traitement plus équitable et transparent dans la prise en compte de leurs besoins par la commune, qu'ils soient financier ou en nature.

A. Béguin  
conseiller communal

### Localisation des services

Les services communaux sont localisés de la manière suivante :

#### Saint-Aubin-Sauges, Gare 4 :

Chancellerie, contrôle des habitants, finances, économie, sécurité, sports-loisirs-culture, port, jeunesse, enseignement, santé.

#### Bevaix, Temple 1 :

Contrôle des habitants (guichet d'accueil), service de l'aménagement du territoire, urbanisme et forêts.

#### Services techniques :

services industriels, travaux publics, bâtiments.

### Budget 2019

La nouvelle année vient de débuter et c'est l'occasion de nouvelles résolutions, mais aussi de projets. L'aspect financier pointe rapidement le bout de son nez et nous permet de réaliser l'impact de ces projets sur notre porte-monnaie communal.

Pour ceux qui veulent s'éviter une lecture détaillée du budget, voici quelques éléments significatifs. Tout d'abord, la somme de nos dépenses prévues dépasse la somme des rentrées escomptées à hauteur de Fr. 529'000. Ceci pourrait nous alarmer, mais un coup d'œil aux grands postes nous montre une contribution très importante à la péréquation intercommunale. Ce point devrait nous réjouir, car si nous payons beaucoup, cela signifie aussi que nous avons des recettes conséquentes.

Au chapitre des investissements importants, nous en avons plusieurs. Citons, dans le désordre, une étude sur la circulation dans toute la commune

### HORAIRES

#### 1<sup>er</sup> mars

Les bureaux de l'administration et les déchetteries seront fermés le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019.

### OUVERTURE DES GUICHETS

#### Saint-Aubin-Sauges

Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 16h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 16h00
Mercredi	9h00 - 12h00	Fermé
Judi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	7h15 - 13h00	Fermé

#### Bevaix

Lundi	9h00 - 12h00	Fermé
Mardi	9h00 - 12h00	Fermé
Mercredi	9h00 - 12h00	Fermé
Judi	Fermé	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermé	

# Journal d'informations



COMMUNE  
DE LA  
GRANDE BÉROCHE

COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE / NUMÉRO 6 / FÉVRIER 2019

et une autre sur la traversée de Montalchez. Nous avons aussi voté l'extension des vélos en libre-service à Vauxmarcus et à Saint-Aubin ou la réfection du parcours Vita à Bevaix. Vous pouvez à tout moment consulter le budget 2019 sur notre site Internet. Le Conseil communal vous remercie de votre contribution, sans laquelle nous ne pourrions pas garantir des prestations que nous souhaitons «Grandeur Nature» comme notre slogan. Heureuse année à toutes les Grandes Bérochales et tous les Grands Bérochaux.

## Subventions dentaires pour les enfants en âge de scolarité obligatoire

À la suite de la décision du Conseil général du 17 décembre 2018, les frais dentaires des enfants en âge de scolarité obligatoire et domiciliés sur le territoire de La Grande Béroche pourront dorénavant faire l'objet de subsides. Les éventuels subsides seront octroyés selon un barème dégressif calculé sur la base des revenus des parents ou représentants légaux.

Les conditions d'octroi, les barèmes ainsi que le formulaire de demande de subsides peuvent être consultés sur le site Internet de la commune.

## Bons Rail Check juniors

Afin de pérenniser les mesures prises par l'exécutif en août 2018, le Conseil général de La Grande Béroche a adopté avec le budget 2019 un arrêté pour le subventionnement des transports publics à hauteur de 50% afin de favoriser la mobilité douce pour les jeunes.

Pour l'année 2019, chaque adolescent(e) ou jeune adulte né entre le 1er janvier 1995 et le 31 décembre 2004 recevra un bon Rail Check d'une valeur de 50% du prix d'achat à faire valoir sur un abonnement Onde Verte de 2 zones (10 et 11), soit un montant de Fr. 247.50 ou 3 zones (10-11-15) ou abonnement général soit Fr. 355.50.

Les bons Rail Check sont à faire valoir auprès des guichets de gare ou de TransN.

La commune souhaite ainsi vivement encourager les déplacements à pied, à vélo et en transports publics et contribuer ainsi à la mobilité durable.

## Parascolaire : 25 places supplémentaires à la rentrée d'août

Vingt-cinq places supplémentaires seront créées au rez-de-chaussée du collège Polymatou de Bevaix.

Les travaux lourds y relatifs sont planifiés pendant les relâches et les vacances de printemps. De ce fait, il ne devrait pas y avoir de perturbations sonores majeures pour les enfants fréquentant ce collège. Certains travaux peu bruyants auront lieu pendant les périodes de cours. Différents corps de métiers se succéderont afin que les locaux soient terminés pour la rentrée d'août. Tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum les perturbations en termes de bruit, d'accès et de circulation (dépôt de matériel de construction).

La directrice de tous les sites parascolaires de la commune, Mme Agnès Schlüchter-Boillat, est entrée en fonction au 1er janvier 2019. Le Conseil communal lui a confié la mission d'harmoniser progressivement les pratiques (ouverture pendant les vacances, horaires, inscriptions etc.) sur les 4 sites communaux.

Des adaptations seront donc nécessaires pour certaines structures parascolaires villageoises. Les parents en seront avertis soit directement par les responsables de site ou la direction, soit dans une prochaine parution de Littoral Région.

## Redevance radio-TV

L'ensemble des ménages suisses a reçu mi-janvier de «Serafe AG», nouvel organisme mandaté par l'OFCOM, la facture de la nouvelle redevance radio-télévision pour l'année 2019.

Dans le fascicule explicatif remis avec la facture, il est indiqué que c'est la commune qui transmet les données des clients à «Serafe AG», via le canton, et qu'il s'agit de s'annoncer au contrôle des habitants si les données de facturation sont inexactes.

Nous avons immédiatement réagi par communiqué de presse pour faire part de notre mécontentement, dans la mesure où nous n'avons pas directement transmis les données et que nous ne sommes pas le service après-vente de «Serafe AG».

Afin d'éviter aux habitants toute démarche inutile, nous précisons que les services communaux ne sont pas en mesure de fournir des renseignements sur le contenu de la facture ou sur son mode de calcul, seul «Serafe AG» peut le faire. Au surplus, nous vous prions de bien vouloir vous référer à notre communiqué de presse sur notre site Internet.

## Buvette de la Pointe du Grain

Avec l'aide du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV),

le Conseil communal a prévu la mise en place de nouveaux agencements dans le respect des normes. Les travaux sont en cours afin que l'établissement puisse ouvrir ce printemps.

MM. Raphaël Lambelet et Vincent Steudler, futurs tenanciers de l'établissement, entendent redonner à cet endroit son lustre d'antan tout en gardant son esprit à la fois accueillant et «sauvage». Ce lieu doit redevenir un lieu populaire destiné aux baigneurs et aux familles, avec des prix attractifs et des services adaptés.

Une petite carte de restauration, des crûs de la région, un agencement de l'espace repensé ainsi qu'une série d'animations forment la colonne vertébrale de ce nouvel envol qui se veut respectueux de l'environnement.

## Conseil général du 11 mars 2019

La prochaine séance du Conseil général se tiendra le lundi 11 mars 2019 à 20 h 00 à la salle du Polymatou à Bevaix. L'ordre du jour paraîtra prochainement sur notre site Internet.

## Démolition du pavillon N5 à Saint-Aubin

En date du 29 novembre 1967, la commune de Saint-Aubin a été autorisée à bâtir, dans les jardins de la Paroisse, un pavillon scolaire préfabriqué de trois classes avec préau couvert. Ce pavillon a donc d'abord eu une vocation scolaire, avant d'être utilisé par la Confédération comme bâtiment de présentation pour la construction de l'autoroute N5. Ce pavillon a également plus récemment accueilli une ludothèque, un jardin d'enfants et pour finir l'administration communale durant les travaux du bâtiment Gare 4 (Rafour).

Après plus de 50 ans d'activité, le pavillon scolaire sera démolé dans le courant de l'année 2019. Les travaux devraient débuter au premier semestre de cette année.

## Aménagements à Vauxmarcus

Sur la base du projet des anciennes autorités de Vauxmarcus, le Conseil communal a planifié la réalisation de 9 places de parc et d'un chemin piétonnier, d'une largeur de 1,5 m, menant des places de parc à l'entrée sud de l'école, pour le mois de mars 2019. Les places de parc seront revêtues d'une surface en pavés gazon et le cheminement piétonnier de graviers. Une bande de 2,5 m de large, revêtue d'une surface en enrobé bitumineux, sera mise en place entre le bord de la chaussée et l'arrière

des places de stationnement. À la même période, il est également prévu d'aménager la place de jeux située en dessus de l'école.

## Assemblée villageoise de Vauxmarcus-Vernéaz

L'assemblée villageoise de Vauxmarcus-Vernéaz se tiendra le jeudi 14 mars 2019 à 20h00 à la cabane forestière de Vauxmarcus. Tous les habitants sont cordialement invités à y participer.

## Projet « Ne jetez plus, réparez » Extension aux communes de la COMUL

En décembre 2016, la Ville de Neuchâtel lançait le projet « Ne jetez plus, réparez ! » en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs (FRC). Celui-ci a pour but d'encourager la population de la Ville de Neuchâtel et du Littoral à prolonger la vie des objets grâce aux artisans locaux. Le site [www.neuchatel-repare.ch](http://www.neuchatel-repare.ch) vous donnera toutes les informations utiles sur ce projet.

## Programme du Samedi des Bibliothèques le 16 mars 2019

### Bibliothèque communale de Bevaix Bâtiment Polymatou de 9 h 30 à 12 h

Venez découvrir la vie d'une ruche et de ses habitantes: les abeilles. Infatigables ouvrières, elles nous offrent un délicieux nectar.

Tom Egger, enfant du village, ferblantier, ingénieur en environnement devenu apiculteur, va nous dévoiler tous les secrets de cette vie laborieuse et nous faire déguster le produit de leur labeur: le miel.

### Bibliothèque communale de Gorgier Route des Prises de 10 h à 15 h

Animations (quizz et jeux de société sur la science et la connaissance) pour adultes et enfants, en collaboration avec la Ludothèque Zig Zag Zoug de St-Aubin. • Exposition thématique sur la science et les scientifiques.